

LA SARRAZINIÈRE

CVS du 5/10/2020

Compte rendu

Membres présents : Mme Pagès, Mme Blanc, M. Martin

Mme Archer, Mr Boudarel, Mme Michel, Mme Jarousse, Mr Jarousse, Mr Leteno, Mme Teyssier, M. Petit

Mme Robert (salariée)

M Delfieux, Directeur

Mme Tardy Cadre Santé

1 - Validation du dernier compte rendu

Le compte rendu du CVS du 8 juin 2020 est adopté

2 –Point M-A TARDY sur la situation COVID

Marie-Ange TARDY fait un bilan aux membres du CVS de la période écoulée et des perspectives au regard de la Crise COVID.

Elle insiste particulièrement sur la nécessité de respecter en permanence les gestes barrières. Ainsi il a pu être constaté que le port du masque par des visiteurs n'était pas systématiquement respecté notamment dans les chambres des résidents.

Afin de pouvoir veiller au respect des gestes barrières, les visites en chambre ne pourront plus être admises et se dérouleront dans les espaces communs. Réévaluation chaque quinzaine.

Les gestes barrières sont simples mais indispensables : masques et friction hydroalcoolique.

3- Négociations du CPOM

Le CPOM est Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) signé, d'une part, entre l'ARS le Département et les établissements.

Le nouveau CPOM sera négocié à partir du mois de novembre. C'est une négociation essentielle pour les années à venir. L'évaluation de la dépendance et de la charge en soins des résidents ont été travaillées en équipes pluridisciplinaire.

Il fixe, les autorisations dont dispose l'établissement, les activités spécifiques et missions de service public qui lui sont reconnues, ainsi que les financements octroyés.

Nos demandes tournent essentiellement autour d'un 2^{ème} poste en animation, développer un 2^{ème} PASA, accueil d'urgence, augmenter temps de travail psychologue et psychomotricien....

4- Organisation permanence médicale

Projet de faire intervenir à compter de début 2021, un médecin à la retraite (jusqu'à présent en poste de médecin Coordinateur), qui pourrait intervenir à mi-temps comme prescripteur dans l'établissement. Son statut juridique reste à définir. Sa mission serait de coordonner les deux maisons médicales environnantes et les prescripteurs principaux afin d'assurer une présence médicale du lundi au vendredi. Ce schéma permettra d'assurer une meilleure prise en charge des de soins de santé de résidents.

Une expérimentation sera demandée aux autorités de contrôle.

5- Organisation de l'accueil de jour, PASA, pool santé

Information sur la reprise des activités de l'accueil de jour et du PASA avec notamment l'intervention soutenue et régulière de l'association le Poisson mécanique, Françoise art-thérapeute. Binôme soignant – non soignant.
Expérimentation prévue jusqu'à juin 2021.

Pool santé : réorganisation du poste journée avec redéploiement du lundi au vendredi.

6- Test psychomotricienne

Un test est en cours avec une Psychomotricienne qui interviendrait au même titre que les KINES, ergo,...

7- Comité vigilance maltraitance

Il est rappelé que suite au départ de la Major, il manquait un membre.

Ce comité est en effet composé de trois membres (Mr BOUDAREL, Mr PARIS –Psychologue et la Major)

Pour remplacer la Major il a été fait appel à FRANCE ALZHEIMER Loire qui dispose de réelles compétences pour cette fonction et qui a accepté notre proposition.

Monsieur BOUDAREL profite de cette occasion pour rappeler aux membres du CVS le rôle de ce comité qui est d'être à l'écoute des résidents, leur famille ou le personnel sur des situations de maltraitance, il ne dispose pas d'un pouvoir décisionnaire mais permet d'être un lieu de prise en charge et de transmission à l'établissement des cas dont il est saisi.

M. PARIS est chargé d'élaborer avec les autres membres une communication.

8- Point sur l'animation : planning

Poursuite du projet d'extension des créneaux horaires (18H30 environ 4 fois par semaine dont les we) pour l'animation ainsi que sur les temps dégagés grâce à l'annualisation du temps de travail pour les soignants qui souhaitent participer à l'animation au côté de Michèle et Sarah.

Un essai de réflexologie plantaire pour les résidents est en cours.

Le visuel du planning doit être plus lisible et doit permettre de mieux organiser les temps d'animation et « de combler les vides. »

9- Point Covid (renfort désinfection, sorties non encadrées,)

Compte tenu du contexte COVID l'établissement maintient les renforts qui assurent la désinfection des locaux.

Les sorties non encadrées sont suspendues afin de limiter les risques de contamination.

10- Projets : Saint Christo, Villa Janon

Un projet sur Saint Christo est à l'étude qui permettrait d'associer l'établissement à la création d'une maison associant résidence sénior et crèche

La Villa JANON est à nouveau disponible suite au départ de l'école démocratique
Elle pourrait être remplacée prochainement par une association d'aide aux enfants et aux jeunes.

11- Travaux extérieurs et point travaux (cuisine, sinistre volets)

Les travaux extérieurs sont bien avancés et sont maintenant bien visibles (terrain de boule, cheminement vers les ruches, parcours santé, enclos pour animaux, ...)

Le renouvellement du matériel de la cuisine a débuté et se poursuivra.

Suite aux travaux un problème majeur subsiste celui du dysfonctionnement des volets roulants. Il semble qu'il y ait un défaut au niveau des motorisations.

Si l'entreprise qui a assuré la pose en a changé un certain nombre elle refuse pour l'instant un échange standard. Ce dossier est suivi de prêt par les services de la Fondation, même si les résultats se font attendre...

Fuites d'eau et mise en danger. La cage d'escalier de transition subit régulièrement des dégâts des eaux du à une mauvaise étanchéité. Dossier suivi par la Fondation.

12- Partenariat : ADAC, Fabuleuse Cantine, MEDIRIM

Monsieur Delfieux rappelle les partenariats en cours :

- avec l'ADAC (permanence d'assistantes sociales pour les résidents ou leur famille) – permanence mensuelle y compris téléphonique – sur inscription
- la fabuleuse Cantine (basée à Saint-Etienne la fabuleuse cantine est un concept de restauration responsable qui contrairement à la majorité des restaurants traditionnels dont les cuisines se fournissent et achètent selon leurs cartes et menus, la FABCantine crée et se développe des plats et mets originaux en fonction des arrivages et collectes d'inventus) la Sarrazinière les associe notamment à l'occasion d'évènement festifs.
- MEDIRIM : agence d'intérim médical dont l'armée du salut est acteur. Ce partenariat permet d'avoir un personnel intérimaire plus adapté aux besoins et à un coût moins important, la Sarrazinière va prendre la Présidence cette année.

13- Qualité de vie au travail - Formation : S2C

Des cours de Pilates et du Massage assis, y compris pendant le temps de travail (en fonction de l'organisation et des équipes) sont proposés aux professionnels, titulaires, intérimaires et prestataires.

Mise en place d'une formation en partenariat avec l'IREIS (Firminy) et l'OPCO SANTE : socle commun de connaissances. Formation se rapprochant de la formation d'assistant de soins en gérontologie (Rapport sur l'attractivité des métiers du grand âge).

14- Intervention de la direction de l'accompagnement spirituel

1 à 2 salariés de la direction de l'accompagnement spirituel de la Fondation interviennent 1 fois par mois depuis septembre. L'établissement a nommé 2 référents.

Diffusion du compte rendu :

Information sur facebook et familéo

Compte rendu disponible à l'accueil et <https://www.armedusalut.fr/etablisements/lasarraziniere>

Prochains CVS le 14 décembre 2020 à 17h30

Fin de la séance à 20h00